











CASERNE
Lieutenant René BRICOT







Soissons

L'actualité de la Cité du Vase • www.ville-soissons.fr

MAGAZINE • DÉCEMBRE 2018 • #19



Cap sur un nouveau Cœur de Ville



Vue de la place Fernand Marquigny
depuis le square Saint-Pierre
©Wilmotte et associés

NOTRE VILLE P.6 La question du parking souterrain • **GÉNÉRATIONS P.16** Boîtes à livres
QUARTIER P.18 Le nouveau visage de Saint-Crépin • **AGENDA P.24** Un Noël à Soissons





PLACE SAINT-CHRISTOPHE

Un nouveau jardin en plein cœur de la ville

Le projet vise à mettre en valeur le monument édifié par les frères Martel grâce à un large parterre de pelouse, ponctué de quelques haies et cheminements piétons. La place jouera aussi un rôle de "trait d'union" entre le boulevard Jeanne d'Arc et le boulevard Pasteur qui sera bientôt rénové suivant le même modèle.



RUES GEORGES MUZART ET DU COMMERCE

Des premières réalisations qui préfigurent du Cœur de Ville de demain

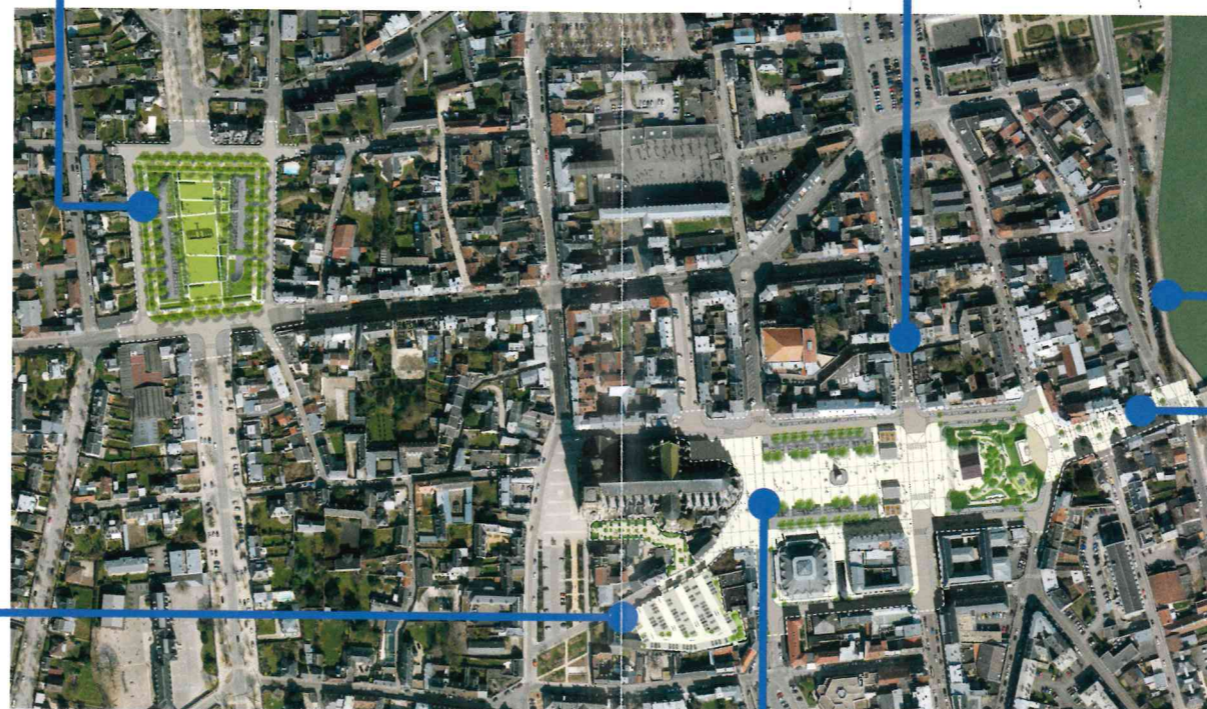
Inaugurées cette année, ces deux artères bénéficient désormais de trottoirs abaissés, adaptés aux personnes à mobilité réduite, de revêtements de sol en pierre très qualitatifs, et d'un mobilier urbain moderne, sobre et élégant. En 2019, deux autres rues seront rénovées dans le même esprit : la rue du Collège et la rue Saint-Quentin.



RUE ET PLACE DE L'ÉVÊCHÉ

Pour redécouvrir le patrimoine

Un nouveau revêtement de sol améliorera sensiblement son esthétique, et permettra de mieux identifier les parties dédiées à la circulation ou au stationnement. Un "mur-écran", habillée de pierre calcaire régionale, sera également installé pour camoufler les véhicules disgracieux et créer un écho au magnifique flanc de la cathédrale.



BERGES DE L'AISNE

Pour reconnecter la rivière au Cœur de Ville

Parce que la rivière constitue un véritable atout jusqu'alors complètement sous estimé, le projet prévoit une requalification complète des deux rives. Les travaux de la rive droite entre le pont Gambetta et le pont de l'avenue de Laon ont commencé cet automne et se termineront en fin d'année 2019. Les études pour la rive gauche sont déjà en cours.



PLACE FERNAND MARQUIGNY

Aujourd'hui un parking, demain un lieu de vie

Afin de combler la rupture commerciale entre les rues du Commerce et Saint-Martin, 4 grands pavillons en verre qui accueilleront notamment des terrasses, seront implantés de part et d'autre de la place, sans pour autant boucher ou occulter la perspective sur la cathédrale.

SQUARE SAINT-PIERRE

L'écrin vert du Cœur de Ville

Grâce à l'éclairage, et aux cheminements piétons, cet écrin de verdure deviendra un lieu propice aux balades et à la valorisation de notre histoire. Il mettra ainsi en valeur les vestiges de l'Abbaye Notre-Dame, la Chapelle Saint-Pierre et le monument des Anglais, mais permettra aussi des "cônes de vues" vers la rivière ou le chevet de la cathédrale.



RUE DE LA BANNIÈRE

Un lieu de vie festif et convivial

Grâce à une réduction de la voie automobile, les bars et restaurants profitent d'un bel espace pour installer leur terrasse dès les beaux jours venus. La rue sera propice à l'accueil de festivités et de spectacles de rues et son ambiance conviviale sera renforcée par un jeu d'éclairage et l'installation d'un mobilier urbain design.

SQUARE DE L'ÉVÊCHÉ

Pour redécouvrir le patrimoine

Conçu dans l'esprit des anciens jardins des moines, mêlant senteurs et couleurs des plantes ou fleurs médicinales, un tout nouveau square proposera aux piétons de rejoindre la rue de l'Évêché depuis la Goutte de Lait (place Mantoue) en admirant le magnifique transept sud de la cathédrale, jusqu'alors complètement masqué par des constructions vétustes.

LES PROJETS DE CLOTURES : LES PORTAILS

A

DANS TOUS LES CAS :

- ❑ Les portails et portillons **seront alignés de même hauteur que le mur de clôture, sans retrait ou effet d'escalier.**
- ❑ **Les piliers maçonnés seront au minimum de 0,40m de section** et seront traités soit en pierre de taille calcaire à parement lisse, soit en maçonnerie enduite de teinte brun-beige, soit en brique rouge de pays. Le portail devra être dans le même alignement que la clôture, en limite de propriété, sans retrait, ni décrochement. Prévoir des chapérons de protection traditionnel sur les piliers et murs, dans tous les cas.



- ❑ Les portails et portillons seront en bois ou métal de type plein ou en métal à barreaux verticaux en partie supérieure et plein en partie basse, de même hauteur que la clôture. Ils devront être dépourvus de tout décor superflu de type volutes, godrons, dorure, etc.... La partie supérieure devra être horizontale. **Toute pose d'éléments de clôture en plastique (P.V.C.) est interdite.**



- ❑ les éléments de clôture devront obligatoirement être **de couleurs foncées traditionnelles locales**. Proposition d'exemple de couleurs : gris (RAL 7005, 7010, 7011, 7012, 7016, 7022, 7023, 7024, 7039, 7043), bleu (RAL 5000, 5003, 5004, 5008, 5011, 5013), bordeaux (RAL 3004, 3005, 3011), vert (RAL 6005, 6007, 6009, 6012, 6020, 6028), ou noir.
- ❑ Sont interdits les tons, bois, lasuré, marron, le blanc ainsi que les teintes claires trop agressives, non de couleur traditionnelle locale.

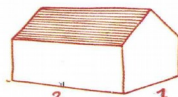


PROJET D'EXTENSION

EX1

Construire n'est ni un acte neutre, ni un acte isolé.
Construire, c'est ajouter un élément au paysage. Pour bien s'insérer dans un lieu, il est indispensable de porter un regard aux alentours et de prendre conscience de l'environnement bâti et paysager, de ce qui fait son intérêt et sa spécificité.

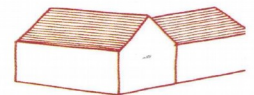
Les extensions



Modèle de base



Corps de bâtiments en équerre



Bâtiment en équerre



Extension par surélévation

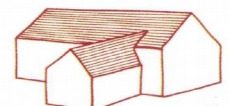
RESPECTER L'IDENTITÉ DES VOLUMES, DES MATÉRIAUX ET DES COULEURS

Les annexes sont bâties sur le même principe que celui des habitations et respectent leur volumétrie.

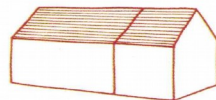
La forme allongée et peu profonde des bâtiments offre une grande surface linéaire sur laquelle peuvent se greffer perpendiculairement ou en prolongement les extensions, sans nuire à l'éclaircissement des pièces de l'habitation.

L'identité des pentes de toiture augmente également les possibilités d'assemblage de ces volumes élémentaires qui peuvent ainsi aisément évoluer dans le temps.

Enfin, l'analogie des percements et de l'ornementation, issue d'un même vocabulaire mais suffisamment diversifié, contribue à établir la cohérence entre les différents corps de bâtiments sans monotonie excessive, jusque dans les moindres détails.



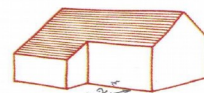
Annexe en retour d'équerre



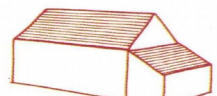
Extension en prolongement



Annexe en appentis



Extension avec prolongement toiture



Annexe en appentis

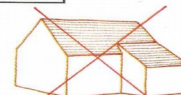


Annexe latérale

ERREURS À EVITER



Pignon trop large mal proportionné



Rupture d'inclinaison des pentes



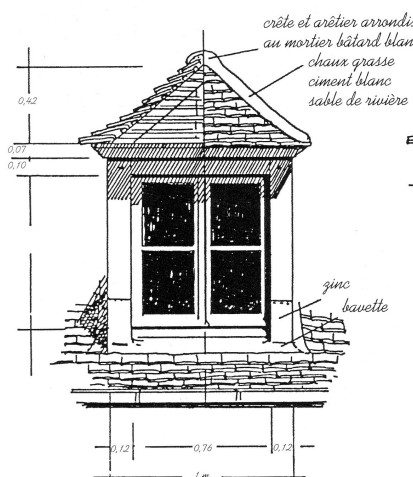
Annexe en équerre

- Les projets d'extensions réalisés en toiture mono-pente ne doivent pas excéder 2,00m de profondeur.
- Ils devront être couverts en matériaux naturels traditionnels de qualité (tuile plate, petite ardoise ou zinc à joint debout).
- Rapport de proportion proche des 1,6 à 2 fois la largeur.

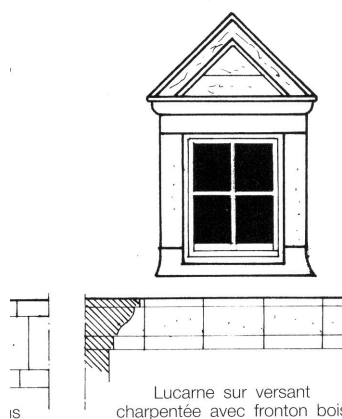


LES LUCARNES dans le Laonnois et le Soissonnais

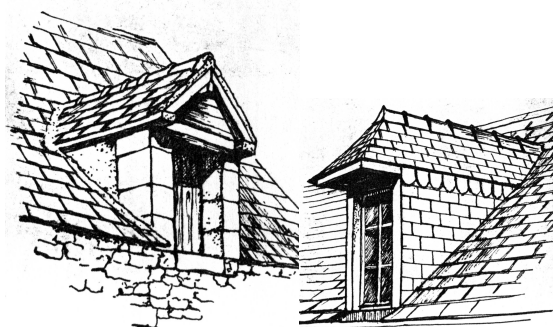
F9a



Lucarne sur versant charpentée avec toiture à 3 p
Lucarne maçonnée à fronton au nu du mur de façade. rare capucine



Lucarne charpentée avec fronton bois



Lucarne maçonnée en pierre à fronton bois au nu du mur de façade

Lucarne charpentée à croupe avec surplomb

- ✓ Les lucarnes seront soit de type :
 - charpenté à capucine à 3 versants avec ou sans surplomb
 - charpentée à deux versants à fronton bois
 - maçonnée à deux versants toujours au nu de mur de façade, à fronton totalement maçonnée, soit avec un fronton bois.
- ✓ La couverture des lucarnes sera constituée soit en ardoises 22x 32 soit de petites tuiles plates 27 m² au minimum, avec les arêtiers réalisés par un cordon de mortier de chaux pour la tuile.
- ✓ Les lucarnes seront, à chaque fois que cela est possible, positionnées dans l'axe des percements de la façade ou des trumeaux (les pleins en maçonnerie entre les ouvertures) des étages inférieurs.
- ✓ Les lucarnes charpentées seront placées au plus près de l'égout de toiture.

LUCARNE CHARPENTÉE

- ✓ Les montants de la lucarne charpentée seront d'une largeur comprise entre 12 et 15 cm.

LUCARNE MACONNÉE (plus rare) (uniquement si elle sont réalisée au nu du mur de façade)

- ✓ Les montants de la lucarne maçonnée seront d'une largeur comprise entre 17 et 22 cm.

DIMENSION-RAPPORT DE PROPORTION

- ✓ Largeur totale de 1,00m à 1,15 maxi sur une hauteur totale de faîtage 1,90 maxi (hauteur de toiture d'environ 0,60m)
- ✓ Les fenêtres n'excéderont pas 0,70x1,05m seront à un vantail et respecteront la partition de 4 carreaux avec des petits bois chanfreinés, collés à l'extérieur et côté intérieur non pris entre deux verres. Elles ne pourront recevoir que des volets intérieurs.
- ✓ **Les menuiseries** devront être dans une couleur traditionnelle locale en contraste avec la couleur dominante des façades minérales, exemple: gris clair (ral 7032), gris soutenu (ral 7000, 7009, 7010, 7012, 7022, 7039), vert (ral 6002, 6005, 6007, 6009, 6011, 6010, 6020), bleu (ral 5003, 5007, 5008, 5014), beige (ral 1001, 1014), bordeaux (ral 3004, 3005, 3011).
- ✓ **Sont interdits** les tons, bois, le blanc, blanc cassé et les teintes claires criardes, trop agressives dans le paysage environnemental, et non de couleur traditionnelle locale.

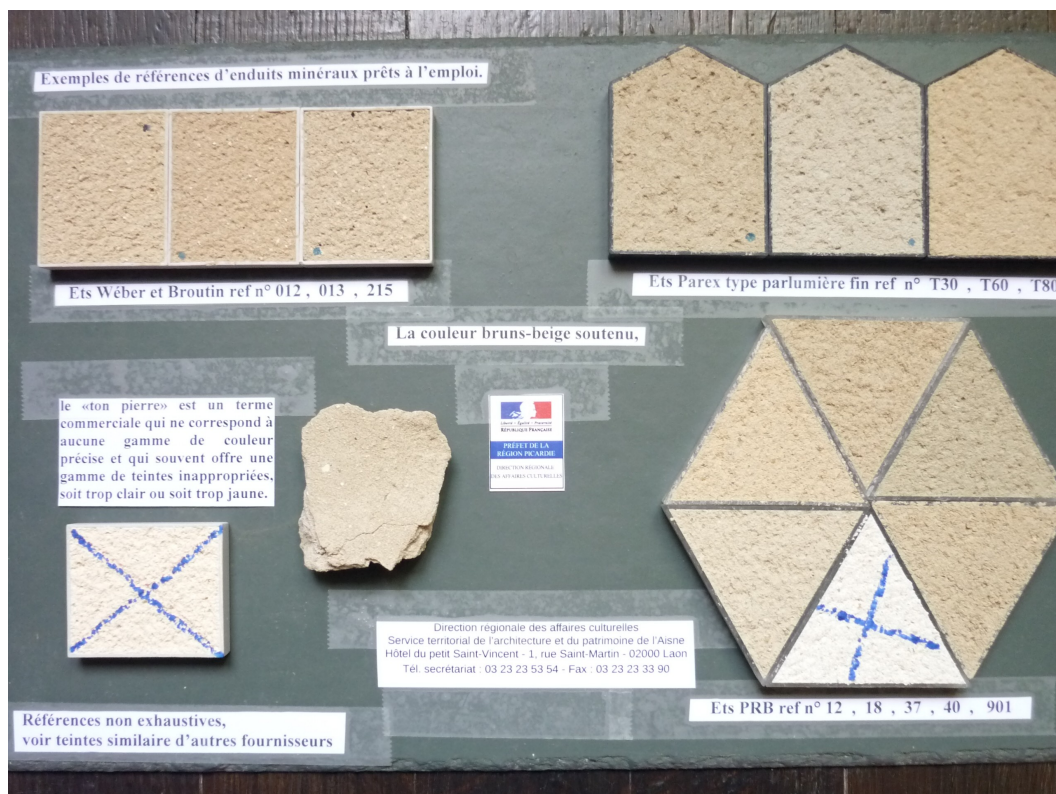
**SERVICE
TERRITORIAL DE
L'ARCHITECTURE
ET DU
PATRIMOINE DE
L'AISNE**

Hôtel du Petit St-Vincent
1 Rue Saint-Martin
02000 LAON
Tél. 03.23.23.53.54
Fax. 03.23.23.33.90

ENDUIT BRUN-BEIGE

E1

le « ton pierre » est un terme commerciale qui ne correspond à aucune gamme de couleur précise et qui souvent offre une gamme de teintes industrielles inappropriées, soit trop clair ou soit trop jaune.



Les enduits devront être réalisés en plein de type minéral à la chaux hydraulique naturelle, de tonalité brun-beige soutenu teinte proche d'un parement en pierre calcaire vieilli avec le temps.

La finition sera grattée fin, talochée.

Les enduits minéraux à la chaux naturelle prêts à l'emploi sont autorisés sur le bâti neuf. La couleur sera dans la gamme des bruns-beige foncé, ou proche des enduits industriels, par exemple : les enduits des Ets Wéber et Broutin ref n° 215, 012 ou des Ets Parex type parlumière fin ref T30, T60, T80 ou des Ets PRB ref n° 12,18, 37, 40, 901 ou similaire.

Les ouvertures devront être soulignées sur toutes les façades, soit par une plate-bande de pierre calcaire naturelle à parement lisse ou en enduit simulant un appareillage de pierre, soit avec un bandeau lissé d'une largeur d'environ 15 cm légèrement plus claire.

Pour les constructions neuves :

Une corniche en pierre ou en béton moulé devra être prévue à l'égout du toit.

Cette corniche pouvant être en courbe et doucine ou simplement chanfreinée. Les coffrages en frisette bois ne sont pas de tradition locale, ils sont proscrits.